

LETTRE DE SESSION AUTOMNE 2023

En cette fin de la législature et fort du constat que les relations entre la Suisse et son premier partenaire sont totalement absentes de la campagne en vue des élections fédérales, le GEM souhaite profiter de la publication du rapport du Conseil fédéral du 9 juin 2023 sur l'état actuel des relations Suisse-UE pour inciter le Parlement à suivre de près et de manière critique les travaux visant à stabiliser et renouveler les relations de la Suisse avec l'UE au début et durant la prochaine législature.

Les relations de la Suisse avec l'UE ont toujours été au cœur des préoccupations du GEM. Dans sa lettre de session d'automne 2021, le GEM invitait les parlementaires fédéraux à valider le versement de la deuxième tranche du milliard de cohésion comme signe de l'importance que la Suisse accorde aux relations bilatérales avec l'Europe.

Suite à la rupture par la Suisse des négociations relatives à l'accord-cadre, le GEM a mandaté Astrid Epiney, rectrice de l'université de Fribourg, professeur en droit européen et directrice de l'Institut de droit européen, pour dresser l'inventaire des conséquences de la rupture par la Suisse des négociations relatives à l'accord-cadre. Cette étude, tout comme le rapport du Conseil fédéral qui vous est présenté, montre l'efficacité des accords bilatéraux, notamment en ce qui concerne les accords relatifs au marché intérieur, mais souligne les limites du système actuel. L'étude met en évidence en outre clairement l'érosion lente et certaines que vont subir les accords bilatéraux et les relations Suisse-UE. *« L'UE a toutefois fait comprendre que, faute de solution institutionnelle, elle réduirait progressivement le niveau de participation au marché intérieur existant. Cela aura pour effet de provoquer une érosion progressive de la voie bilatérale, d'amoindrir la participation au marché unique et de rendre les coopérations caduques. Ainsi, il en résulterait non pas le statu quo, mais un accès de plus en plus limité au marché unique et un recul du*

nombre de coopérations, ce qui mènerait à une augmentation de l'insécurité juridique »¹.

Ces différentes actions pour stimuler la reprise des négociations menées notamment par le GEM et d'autres associations faîtières n'ont pourtant pas eu l'effet escompté : Si aujourd'hui, la majeure partie du monde économique s'accorde à relever qu'une position attentiste de la Suisse sur ce sujet est et sera à terme indubitablement délétère à notre économie, depuis que le Conseil fédéral a interrompu les négociations sur un accord-cadre avec l'UE en mai 2021, la politique européenne de la Suisse est dans l'impasse.

Ce constat est très alarmant. La préservation de l'économie de la Suisse nécessite en effet une stratégie politique claire de nos instances dirigeantes.

Dans ce contexte, le GEM salue le rapport du Conseil fédéral sur l'état actuel des relations Suisse-UE, dès lors qu'il conclut que la préservation des intérêts de la Suisse implique qu'elle dispose d'un cadre réglant ses relations avec l'UE et que la voie bilatérale reste la solution la plus avantageuse pour la Suisse.

Comme relevé par le rapport du CF « la voie bilatérale est la solution la plus équilibrée dès lors qu'elle permet une marge de manœuvre politique et la participation au marché intérieur et aux coopérations. Elle offre par ailleurs à la Suisse d'entretenir avec l'UE des relations qui respectent ses spécificités. » Lors de sa séance du 21 juin 2023, le Conseil fédéral a approuvé les paramètres d'un mandat de négociation avec l'UE. Il appartient aux politiques de rappeler au Conseil fédéral qu'il a annoncé l'adoption d'un mandat de négociation d'ici la fin de l'année.

Pour garantir la prospérité de notre pays, il est indispensable que la Suisse soit à nouveau pleinement associée au programme Horizon. Sans une association pleine et entière de la Suisse à ce programme, la recherche et l'innovation qui sont un

¹ Rapport du Conseil fédéral du 9 juin 2023, p. 39

des fleurons de notre économie vont périliter et la Suisse sera alors dans l'impossibilité de maintenir sa position de pointe dans la recherche et l'innovation qui font son succès.

La paralysie du dossier européen pousse la Suisse à renoncer à de précieuses et importantes opportunités

qui découlent d'un partenariat solide avec l'Europe : que ce soit pour la science et l'économie, pour l'éducation et la culture, ou encore la jeunesse et la société dans son ensemble.

Il est donc urgent qu'un mandat clair de négociation soit adopté aussi vite que possible.



Groupement des
Entreprises
Multinationales

Groupement des Entreprises Multinationales
98 rue de Saint-Jean - CP 5278 - 1211 Genève 11
T +41 58 715 32 99 - info@gemonline.ch
www.gemonline.ch

A propos du GEM

Le Groupement des Entreprises Multinationales (GEM) vise à promouvoir et à défendre les intérêts communs de ses membres auprès des autorités et du public. Avec plus de 90 membres, entreprises multinationales d'origine suisse et étrangère de toutes tailles dont le siège est situé en Suisse romande, le GEM représente près de 35'000 emplois dans cette région.